

Collecte des déchets

Communiqué de la municipalité de Miélan



Collecte des déchets

Le début de l'année 2025 marquera un changement dans la collecte des déchets ménagers et recyclables. Le ramassage en porte à porte disparaîtra pour basculer vers un système de points d'apports volontaires sous la forme de bornes enterrées et aériennes.

Par rapport à l'ancien système, le nombre de bornes accueillant du verre passera de 2 à 8 et toutes ces nouvelles bornes seront adaptées aux Personnes à Mobilité Réduites.

Où seront-elles implantées ?

La carte ci-jointe vous permettra d'identifier les différents points de regroupement sur Miélan.

Les travaux de mise en place de ces bornes débuteront le lundi 21 octobre mais elles ne seront opérationnelles qu'en 2025.

Ce système d'apport volontaire se généralisera progressivement sur tout notre territoire. D'ailleurs certains quartiers de Miélan, n'ayant jamais bénéficié d'un service de porte à porte sont déjà soumis aux points d'apports volontaires. C'est aussi le cas des petites communes autour de Miélan.

Changer nos habitudes n'est jamais facile mais par un comportement citoyen chacun de nous peut participer au succès de cette opération en évitant ces dépôts sauvages que nous constatons souvent et que chacun de nous réproouve.



Point de Collecte des déchets (2).png